



CONFLIT BOURG EN B

LA POSTE NE REGARDE QUE
D'UN CÔTÉ DE LA LORGNETTE !

Monsieur Le Directeur DOTC 74/01
Monsieur Julien CARAUX
 14 Av du Rhône
 B.P 92300
 74011 ANNECY CEDEX

Grenoble, le 05 février 2010

Objet : Dépôt de préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Notre organisation, conformément au droit syndical, dépose un préavis de grève pour le 10 février 2010 pour Bourg en Bresse PPDC UP et UD, à partir de 00h00 et ce pour une durée illimitée.

- Refus de la mise en place de tournées sécables
- Refus de la mise en place des « lundis bleus »
- Comblement de toutes les vacances d'emploi
- Refus des modifications d'horaires concernant les services arrières et d'après midi
- Questions diverses

Dans l'attente, veuillez agréer...

- Trafic + faible les lundi, mardi : c'est de la sécabilité
- Estimation de semaines faibles : c'est de la sécabilité
- Organisation de lundi (bleu) + faible : ce serait de la sur-sécabilité.

Et de l'autre côté de la lorgnette, c'est :

- ☞ Jours avec + de trafic : c'est de la charge en plus
- ☞ Semaine+ forte : c'est de la charge en plus

Résultat : C'est de la pénibilité en plus toute l'année pour les facteurs

La CFDT s'était déjà fortement mobilisée sur les effets néfastes de la sécabilité et du trafic courrier pas toujours à la hauteur du prévisionnel. L'encadrement et l'obligation du paiement des heures sup. en cas de dépassement de certains seuils de trafic (notifié dans les derniers accords) ne peuvent suffire si La Poste persiste dans la multiplication de la sécabilité !

**Pour une QS maintenue
 Pour une amélioration de la Qualité du Travail :
 La CFDT appelle le DE de Bourg en Bresse et la
 DOTC à faire des propositions répondant aussi aux
 contraintes des facteurs !**

PIC DE SASSENAGE

La Direction du Centre de Tri de Sassenage a entamé les négociations pour la mise en place de la future PIC de Sassenage (plate forme industrielle courrier).

Elles se dérouleront en deux négociations parallèles.

Tout d'abord, s'est ouverte la partie concernant les rythmes de travail. La CFDT a rappelé sa volonté de voir tout le monde reclassé dans les meilleures conditions possibles. Les horaires proposés, comme par exemple, la suppression programmée de la « deux nuits sur quatre » ne nous satisfont pas et nous l'avons dit à la Direction.

La plupart des agents de la nuit auront comme horaire 22 h 00-6 h 00. Nous avons demandé que la prise ou la fin de service soit avancée d'un quart d'heure, Nous avons partiellement été entendus sur les prises de service du matin 6h00 au lieu de 5h45 (fixe matin).

L'autre négociation qui va s'ouvrir sous l'égide du Directeur Industriel, aura pour fond le volet accompagnement social. Cette négociation aura pour thème les compensations à venir pour les agents qui auraient à subir des modifications substantielles de leur travail.

Dans ces négociations, la CFDT regrette que l'encadrement soit traité à part, sans réelle possibilité d'intervention des OS.

REALITE...

Les deux DOTC 01/74 et 38/73 sont les vilains petits canards de la DEC. Elles sont très en retard sur les reprises d'emplois en 2009, ce qui se traduit par 180 reprise en 2010 sur la première, 140 sur la seconde. Les deux Directeurs subissent une pression énorme pour rentrer dans le rang.

Des projets tous destinés à moderniser les outils de production et de gestion sont mis en place (Supprimer des emplois dans le langage commun).

- PIC de Sassenage (*voir plus haut*) et suppression du CTC de Chambéry
- Restructuration des UGRH avec suppression (Enseigne dans un premier temps, Courrier à la fin de l'année) et rapatriement de la charge de travail sur le CIGAP.
- Modernisation des services arrières.
- Projet Gérico (Jéricho ?) qui « restructure » les cellules S3C.
- Dépeçage de la petite DOTC : Rattachement des services techniques à la direction nationale, rattachement des Organismes dans les établissements avec bien sûr dans les deux cas des reprises d'emplois.
- Et bien sûr nombreuses remises à niveau de bureaux distributeurs avec reprises de moyens afin de coller au plus près, voir d'anticiper baisses de trafic et mécanisation.

Les postes sont supprimés...mais les agents sont encore là, en trop grand nombre et bien souvent, pas au bon endroit, alors quelles solutions ?

- Plus d'embauches de CDI, tous les postes doivent être comblés en interne. 63 Vacances d'Emplois (VE) à la distri sur 01/74, surtout dans le Genevois et en fond de vallée.
- Retraite, préretraites (DAFA) pour les mieux lotis et à condition que le nombre de leurs annuités leur permettent une retraite décente. Cette solution peut représenter 25% des postes supprimés.

Et puis des brouilles en termes de départs :

- Des départs vers la fonction publique territoriale ou les administrations qui n'ont à peu près rien à proposer.
- Départs volontaires vers d'autres horizons : création d'entreprises ou autres métiers du privé. Mais qui y croit vraiment compte tenu de la conjoncture ?

MAUVAISE FICTION

Il est clair que les mesures ci-dessus sont insuffisantes pour compenser les suppressions de poste. Il reste à recaser, après épuisement de toutes les solutions soft et dans le meilleur des cas environ 150 agents de tous grades sur les deux DOTC... à l'horizon 2011.

Et là, c'est l'angoisse. Le rayon de 30 km au delà duquel on ne peut pas être muté sans accord est il toujours d'actualité ? Pour les salariés le licenciement économique existe déjà dans l'arsenal RH, même s'il n'a jamais été appliqué. Pour les fonctionnaires la loi d'août 2009 sur les trois propositions de mutation avant « mise en disponibilité sans traitement » pourrait s'appliquer dès que les décrets vont paraître.

Mais bien sûr, il ne s'agit là que d'un scénario catastrophe... La CFDT mouille la chemise pour qu'on n'en arrive pas là.

LES CADRES NE SONT PAS CORVEABLES A MERCI !

Face à la montée des arrêts maladie et des appels pour harcèlement et non-respect du droit envers les cadres, la CFDT Isalpin lance un questionnaire auprès de tous les cadres managers postiers de l'Ain, les 2 Savoies et l'Isère.

Ce questionnaire vient en effet à un moment où nous observons une recrudescence de pressions inadmissibles sur de plus en plus de nos collègues cadres dans un contexte de réorganisations précipitées.

Pourtant, le Président Bailly rappelle dans ses vœux : « *Surtout, nous allons réussir si à La Poste, les managers sont exigeants, responsables, respectueux et respectés ; si ces managers ne recourent pas à la facilité de la pression individuelle négative, mais sont capables de mettre en œuvre une animation collective positive...* ». Sur le terrain, nous sommes loin du compte !

C'est pourquoi la CFDT veut réagir très fermement de façon que l'économique et le social se conjuguent dans le respect de la personne humaine. Ce questionnaire, largement inspiré du sondage que France Télécom fait circuler suite aux tragiques événements que l'on connaît, nous aidera dans notre combat pour ce respect, et dans l'objectif d'obtenir de La Poste une véritable Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences (GPEC).

A ce jour, nous sommes à un taux de retour de plus de 30%, et ce taux grossit chaque jour. C'est dire la tension exercée sur cette catégorie, et combien est grave la possibilité de voir se développer à La Poste le « Syndrome d'Orange » !

Nous demandons donc à tous les cadres qui n'ont pas encore renvoyé ce sondage de prendre un petit quart d'heure pour le remplir le plus sincèrement possible. Bien entendu, l'anonymat sera scrupuleusement respecté. Si certains n'ont pas reçu ce document ou s'ils rencontrent un problème particulier, ils peuvent nous contacter directement au syndicat dont les coordonnées apparaissent au bas de la dernière page de ce « LIAISON », ou l'imprimer de notre site.

Les résultats de ce sondage seront communiqués fin mars.

EVOLUTION DES METIERS

ENSEIGNE

Le Siège de l'Enseigne a ouvert des négociations sur l'évolution des métiers de DET ainsi que de guichetiers. En arrière plan, la fonction de DET adjoint et, accessoirement les déroulements de carrière dans les bureaux

L'objectif affiché de la CFDT, c'est de permettre aux bureaux de fonctionner au mieux des clients mais aussi des agents. Trop de nos collègues souffrent des réorganisations incessantes, d'un management bâclé (faute de temps ?..), d'objectifs non négociables, et, pour finir d'un avenir incertain.

La CFDT milite depuis plus d'un an pour que les DET aient davantage de temps à consacrer au management, c'est à dire qu'ils ont besoin de vrais « seconds » sur leur Terrain. La fonction d'adjoint est enfin admise, mais le nombre, le dimensionnement de la fonction et du Terrain restent incertains. Nous revendiquons un middle-management sur tous les Terrains, qui permette à toute la catégorie III de trouver sa place et de monter en compétence en matière de management. La Direction de l'Enseigne nous a écoutés, reste à voir à quel point elle nous a entendus...

Idem pour le métier de guichetier. Nul doute que la fonction évolue. La Boite elle-même reconnaît qu'il faut formaliser cette montée en compétence. Pour la CFDT, cela passe nécessairement par un accès substantiellement élargi au grade II3. Nous entendons faire reconnaître par ces promotions la polyvalence et la prise en charge d'une exigeante technicité en matière de produits et vente. L'organisation des bureaux en ESC est une opportunité pour permettre à nos collègues cette montée en compétence et la promotion qui doit s'y agréger. Mais pas seulement. Ainsi les bureaux « rurbains » ou ruraux doivent aussi permettre ces évolutions, notamment par la reconnaissance de la polyvalence et de la technicité exigée au back-office. La « caisse-compta » ne doit pas être, une fois de plus, le parent pauvre de ces évolutions.

Sur tous ces points, les négociations ne sont pas encore bouclées. La CFDT pousse ses « feux » au niveau national. Au plan local, nous veillerons à des déclinaisons larges de ces mises en place, au bénéfice de la promotion et d'un management plus proche des agents.

DECLARATION INTERSYNDICALE DU 15 FEVRIER 2010

Dans une déclaration commune du 15 février, les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires et Unsa, appellent à une journée de mobilisation le 23 mars 2010.

RETRAITES

Lors du Sommet social qui s'est tenu aujourd'hui, le président de la République s'est limité à annoncer une série de rendez-vous. Les organisations syndicales continuent de manifester leur profonde inquiétude sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

Le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Il renvoie la question des chômeurs en fin de droits à une concertation avec le secrétaire d'Etat à l'emploi.

Alors que les organisations syndicales ont récemment dénoncé les atteintes au statut général des fonctionnaires, le gouvernement ne dit rien non plus sur le malaise dans la Fonction publique. Au nom de la révision générale des politiques publiques, il supprime des emplois au détriment des missions des services publics. La dégradation des conditions de travail et de l'emploi touche les salariés du privé comme du public.

Concernant les retraites, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, le calendrier reste très serré. Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

Les rendez-vous fixés par le président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés. La situation économique et sociale nécessite l'intervention convergente des salariés du public comme du privé, des retraités, des privés d'emplois, pour porter avec force leurs attentes et défendre leurs intérêts communs.

C'est pourquoi les organisations syndicales décident d'une mobilisation inter-professionnelle unitaire afin de peser sur ces différents rendez-vous.

Elles décident ensemble d'une journée qui donne lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays le 23 mars.

Les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

LIAISON

La lettre du syndicat Cfdt Isalpin aux Postiers
www.isalpin-3c-cfdt.fr N°15 février 2010

EDITO

La loi postale validée par le Conseil Constitutionnel

Plus d'un an et demi après l'annonce par le président de La Poste du projet de transformation de l'entreprise en société anonyme et après des débats passionnés le Conseil constitutionnel valide le texte de loi adopté par les assemblées le 12 janvier dernier

La CFDT opposée à toute tentative de privatisation se félicite en premier lieu de la validation dans la loi de la possibilité du contrat prévoyance/santé pour les fonctionnaires de La Poste. **Cette avancée est à mettre à l'actif de la seule CFDT.**

Néanmoins, la CFDT regrette que la question de l'IRCANTEC ne réponde qu'en partie à sa revendication du maintien à cette caisse de retraite complémentaire pour tous les salariés présents et futurs. En effet seuls les postiers dans l'entreprise continueront de cotiser à cette caisse, les nouveaux entrants en étant exclus.

Les quatre missions de service public réaffirmées dans la loi n'exonèrent pas le gouvernement de les rénover et les améliorer pour qu'elles correspondent mieux aux besoins de la population. C'est particulièrement vrai pour l'accessibilité bancaire pour laquelle la CFDT a fait des propositions.

La vigilance de la CFDT s'exercera sur le financement des ces quatre missions de service public comme sur la nouvelle gouvernance de l'entreprise.

Dès maintenant, la CFDT interpelle la direction de La Poste sur l'urgence à réaliser les avancées concernant le personnel, la prévoyance/santé et dans un deuxième temps de connaître ses intentions sur la mise en œuvre de l'actionnariat salarié.

**Réorganisations,
productivité, mobilités,
pressions, harcèlement :
STOP !!!**

Page 1: Edito

**Page 2: Enseigne
Retraites**

Page 3: Courrier, Cadres

Page 4: Courrier

